TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD CONSOLIDE UN NOUVEAU DISTRICT AURIFÈRE ÉMERGENT AUTOUR DE ROSEBEL

Obtention des droits d'exploration de la propriété Brokolonko, près de Saramacca

Toronto (Ontario), le 24 janvier 2018 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce la signature d'une entente avec le gouvernement du Suriname lui attribuant les droits d'exploration à la propriété Brokolonko. Cette propriété est située à environ 30 kilomètres de l'usine de Rosebel, au Suriname, et tout juste au nord-ouest de la propriété Saramacca, acquise antérieurement, et de la propriété Sarafina, en vertu de participations conditionnelles. Contrairement à Saramacca et à Sarafina, IAMGOLD n'a pas acquis Brokolonko d'un tiers, mais a plutôt obtenu les droits d'exploration directement du gouvernement du Suriname (voir carte ci-jointe).

« L'obtention des droits d'exploration à Brokolonko représente une nouvelle étape dans notre stratégie de consolider des parcs de propriétés prometteurs à proximité de la mine Rosebel, a déclaré Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. Ce n'est qu'en septembre dernier que nous avons annoncé une première estimation des ressources de Saramacca, un an après son acquisition, et nous travaillons actuellement à commencer la production initiale en 2019. Brokolonko, qui selon nous se situe dans le même corridor minéralisé que Saramacca, pourrait constituer une nouvelle source de roche molle à teneur élevée qui prolongerait davantage la durée de vie de Rosebel et améliorerait encore plus son profil de coûts. L'accès à de nombreuses concessions autour de Rosebel nous donne l'occasion d'ajouter des années à la durée de vie de la mine Rosebel et nous permet de consolider un nouveau district aurifère émergent autour de Rosebel, qui est bénéfique à la fois pour IAMGOLD et pour la République du Suriname. »

La propriété Brokolonko est la troisième propriété obtenue par IAMGOLD dans la zone de coentreprise non constituée en personne morale (« UJV »), telle que définie dans une entente avec le gouvernement du Suriname annoncée le 15 avril 2013. La zone UJV est une zone circulaire, excluant la concession Rosebel, d'un rayon de 45 kilomètres dont le centre est l'usine de Rosebel et d'une superficie d'environ 6 200 kilomètres carrés. En vertu de l'entente, le gouvernement du Suriname a l'option d'obtenir une participation de 30 % dans toute propriété sur le territoire de l'entente UJV, les 70 % restants revenant à IAMGOLD.

La propriété Brokolonko, d'une superficie d'environ 105 kilomètres carrés, a connu des activités épisodiques d'exploitation minière artisanale remontant aux années 1960. Dans la région, cette zone a fait l'objet d'exploration depuis les années 1990, principalement par Golden Star Resources et plus tard par la coentreprise formée entre Golden Star et Newmont Mining. Ces travaux se concentraient en grande partie sur la délimitation de ce qui est devenu le corridor de l'anomalie M de la concession Saramacca. Les travaux de reconnaissance et les programmes d'échantillonnage géochimique par tarière réalisés par les prédécesseurs dans l'extension générale au nord-ouest ont identifié une série d'anomalies aurifères aux propriétés Sarafina et Brokolonko. À ce jour, la propriété Brokolonko n'a été testée que par des forages limités.

Prochaines étapes

La propriété Brokolonko nécessitera d'importants travaux d'exploration à l'avenir afin de confirmer la présence d'une minéralisation et de la faire passer au stade des ressources. Au cours des prochains mois, la Société entamera de la compilation et de la cartographie géologique ainsi que de la géochimie par tarière en vue de confirmer l'emplacement et l'intensité des anomalies aurifères identifiées par les prédécesseurs. En appui à ses efforts d'identification de cibles, il est prévu d'effectuer des levés

magnétiques aéroportés et des levés électromagnétiques dans le domaine du temps, qui commenceraient à la mi-février pour se terminer d'ici la fin de mars. Ces levés couvriront le corridor structural de Saramacca, interprété comme un corridor s'étendant de la concession Saramacca au nord-ouest jusqu'aux concessions Sarafina et Brokolonko, soit une distance d'environ 15 kilomètres. Les cibles découlant de cette première phase d'exploration feront en priorité l'objet de suivis par une première phase de forage en circulation inverse, qui sera planifié après le programme des travaux initiaux.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts tout inclus et autres estimations de coûts, les coûts en immobilisations et de prospection, les énoncés concernant l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales, les résultats de prospection, les estimations de la durée de vie de la mine et les ressources minérales et réserves potentielles) sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « importantes possibilités », « substantiel », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modification dans la logistique, la technique ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, et sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques concernant les activités de prospection contenues dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration pour IAMGOLD, et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

